



HAL
open science

Couturat et Lalande : quelles réformes du langage ?

Sophie Roux

► **To cite this version:**

Sophie Roux. Couturat et Lalande : quelles réformes du langage ?. Fichant, Michel; Roux, Sophie. Louis Couturat (1868-1914). Mathématiques, langage, philosophie, Classiques Garnier, 2017, 978-2-406-05762-8. <10.15122/isbn.978-2-406-05762-8.p.0231>. <hal-02461548>

HAL Id: hal-02461548

<https://hal.science/hal-02461548v1>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Couturat et Lalande : quelles réformes du langage ?

Un des signes de la robustesse des sciences semble être que, à des degrés variables et avec des modalités différentes selon la science ou la spécialité considérées, on y collabore bien plus que dans d'autres domaines et, en particulier, bien plus qu'en philosophie. Les sciences pourraient en ce sens être caractérisées, non pas seulement par l'invention de procédures garantissant une certaine démonstrativité à leurs énoncés, mais aussi par leur capacité à mettre en place des manières de travailler qui permettent la suspension des singularités et la mise en commun de ce qui en vient à devenir un ensemble de résultats. À ma connaissance, savoir pourquoi il y a peu de collaboration en philosophie et quelles formes de collaboration pourraient s'y développer sont des questions qui n'ont pas fait couler beaucoup d'encre.

Deux articles de Paul Thagard font toutefois exception¹. Dans le second de ces articles, Thagard distingue différents types de collaborations en fonction des relations qui s'établissent entre collaborateurs ; il examine ensuite les savoirs procéduraux qui rendent ces collaborations possibles ; finalement, il en vient à évaluer les coûts et les bénéfices de la collaboration selon la conception qu'on se fait de la philosophie. Ainsi, pour la philosophe qui a une conception *a priori* de son travail, il n'y a aucune raison de collaborer, la découverte de vérités *a priori* étant une affaire individuelle qui repose sur le travail intérieur de réflexion d'un esprit singulier. En revanche, continue-t-il, la philosophe qui s'engage dans une analyse logique du langage ou dans un travail d'histoire de la philosophie peut avoir des raisons de collaborer, même si ce n'est sans doute pas un bon calcul, parce que le temps qu'elle passera à mettre en place des collaborations risque de l'emporter sur le temps que celles-ci lui feront gagner. La troisième conception de la philosophie qu'identifie Thagard est aussi celle qu'il défend, c'est la conception naturaliste de la philosophie, selon laquelle on ne peut pas se prononcer sur la nature de la réalité ou sur la morale sans s'informer des derniers résultats scientifiques : si elle n'est pas experte dans ces domaines, la philosophe devra collaborer avec celles qui le sont et elle y gagnera. Ainsi, selon la conception que l'on se fait de la philosophie, la collaboration peut être utile ou ne pas l'être.

On voit à ce point la question qui est à l'origine du parallèle de Lalande et de Couturat que je vais proposer. Il s'agit de comprendre quelles ont été les conceptions de la philosophie, et plus généralement du travail intellectuel, qui ont fait qu'ils ne se sont pas contentés de proposer des théories philosophiques, mais qu'ils se sont dévoués à mettre en place des instruments de collaboration et de communication. Lalande a en effet consacré un peu plus de vingt ans à rédiger un *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* qui aurait dû permettre la collaboration entre les philosophes, alors que Couturat passa à peu près les dix dernières années d'une vie trop vite interrompue à défendre le principe d'une langue internationale pour faciliter la communication entre les hommes. Pour l'un et pour l'autre, il s'est donc agi, en un sens assez lâche, de

¹ P. Thagard, « Collaborative Knowledge », *Noûs*, vol. 31, n° 2, 1997, p. 242-261 et P. Thagard, « How to Collaborate: Procedural Knowledge in the Cooperative Development of Science », *Southern Journal of Philosophy*, vol. 44, 2006, p. 177-196. Dans les notes qui suivent, je me sers des abréviations suivantes : RMM désigne la *Revue de métaphysique et de morale*, RPFE, la *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, BSFP, le *Bulletin de la Société française de philosophie*. Je remercie M^{me} Iraci de m'avoir permis de consulter les brochures conservées dans le Fonds Couturat de la Bibliothèque l'École Normale Supérieure.

travailler à réformer notre langage, soit en le réformant de l'intérieur, de manière à ce que les philosophes en aient un usage régulier, soit en le réformant de l'extérieur, en lui adjoignant une langue auxiliaire internationale.

Dans ce qui suit, je procéderai en trois temps :

1. Je justifie tout d'abord brièvement le parallèle entre Lalande et Couturat en montrant comment leurs projets se sont croisés et en rappelant quelle a été leur collaboration.

2. J'établis ensuite que le projet du *Vocabulaire* est une application directe de la théorie de l'assimilation qu'avait proposée Lalande dans sa thèse, mais aussi que, ce projet une fois mené à bien, Lalande, peut-être en raison des objections qu'il rencontra, en vint à penser qu'en un sens, tout restait à faire.

3. Je soutiens finalement que, même si le projet de langue auxiliaire internationale de Couturat n'est pas étranger à certaines de ses recherches – en particulier, évidemment, celles qui concernent la langue universelle de Leibniz –, il ne peut pas être considéré comme une application directe de ces dernières et que c'est seulement dans ses derniers articles que Couturat tente de faire le lien entre l'une et l'autre chose.

I

Le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* associe à chaque terme, ou plus exactement à chaque signification, un radical international. Dans un essai de 1903 consacré aux dictionnaires qui avaient été récemment publiés, dont les premiers fascicules de son propre *Vocabulaire*, Lalande précisait qu'il ne s'agissait pas d'introduire « un radical *actuellement* international », mais « un radical artificiellement choisi, généralement néo-grec ou néo-latin, et pouvant former des vocables dans une langue auxiliaire internationale ». L'exemple qu'il donnait de ce qu'il appelait lui-même une « innovation » était l'association au terme « croyance » de trois radicaux internationaux différents, *cert*, *fid* et *opini*, selon qu'on entend désigner une croyance établie de manière absolue pour des raisons intellectuelles, une croyance à laquelle on adhère tout aussi fortement mais pour des raisons qui ne sont pas intellectuelles, ou, finalement, une croyance faisant place au doute. Il s'agissait donc de rendre manifeste la réduction des ambiguïtés du langage philosophique que permettait le *Vocabulaire*. C'est pourquoi, continuait-il, « nous avons systématiquement laissé de côté la racine *kred*, parce qu'elle n'a rien de technique et qu'elle est déjà employée au sens vague dans la langue du Dr Zamenhof [c'est-à-dire en Esperanto]. Elle n'est pas exclue, mais elle est réservée à cet emploi indéterminé dont parle si bien M. Goblot dans sa Préface [la Préface du *Vocabulaire philosophique* que Goblot avait publié en 1901] ». Autrement dit, les racines internationales ont pour avantage de faciliter l'usage des distinctions introduites dans le *Vocabulaire*, en ce sens qu'il est plus facile de se faire comprendre quand on écrit « le Bien (*gud*) est une espèce de Bien (*bon*) » que lorsqu'on écrit « le bien au sens A est une espèce de bien au sens B ». Mais il s'agissait également d'accompagner le mouvement en faveur d'une langue auxiliaire internationale. Lalande mentionnait en effet la Délégation créée à cet effet, il se référait à plusieurs dictionnaires en Esperanto et concluait : « Il n'est donc pas trop tôt pour préparer les

matériaux d'un vocabulaire philosophique, si nous voulons qu'il soit fait suivant nos besoins, et non pas imposé à la philosophie par les sciences voisines¹. »

La décision de faire figurer des radicaux internationaux dans le *Vocabulaire* résultait d'un compromis trouvé au terme d'une discussion qui avait eu lieu entre Lalande et Couturat au Congrès philosophique de 1900. On peut reconstituer leurs positions à partir de différents documents : la communication de Lalande à ce Congrès, le compte rendu du Congrès qu'il rédigea pour la *Revue philosophique de la France et de l'étranger* et celui que Couturat rédigea pour la *Revue de Métaphysique et de Morale*, l'intervention de Couturat lorsque le projet de Lalande fut discuté, un an plus tard, à la Société française de philosophie². Lalande ayant présenté son projet au Congrès, Couturat prit cette occasion pour présenter le problème du langage international et déclara le projet de Lalande insuffisant au motif que « l'unification du langage doit se faire d'en haut par l'adoption d'une langue scientifique universelle³ ». L'idée de Couturat était que seule une langue artificielle internationale issue d'une comparaison systématique des vocabulaires européens permettrait de dissiper des confusions autrement inextricables, comme celle qui existe en français dans le cas des mots se terminant par -tion, qui désignent tantôt l'acte de faire quelque chose, tantôt le résultat de cet acte⁴. Quant à la position de Lalande, elle était que mettre en place simultanément un vocabulaire philosophique commun et une langue internationale, pour souhaitable que cela fût en principe, était en pratique impossible :

Au point de vue idéal, il serait à souhaiter que cette unification des vocabulaires individuels fût en même temps la création d'une langue scientifique internationale. Ce doit être évidemment le but lointain et pour ainsi dire la limite mathématique de notre effort : car non seulement une pareille œuvre aurait une utilité scientifique, mais comme tout ce qui unit les hommes en abaissant les barrières qui les séparent et en dissolvant les différenciations dues à la nature, elle réaliserait en même temps un progrès moral. Mais autre chose est de concevoir un état final vers lequel on avance, autre chose de le réaliser sur-le-champ sans étape intermédiaire.⁵

Ce qui rendait selon Lalande impossible la constitution immédiate d'un vocabulaire philosophique dans une langue internationale, c'était que, cette langue ne pouvant être le latin étant donné « l'état de décadence où se trouvent aujourd'hui les études classiques », il aurait fallu créer une langue artificielle. Or, soutient-il, une science de l'esprit comme la philosophie doit « rester en relation avec toutes [ses] applications esthétiques, logiques, morales, sociales, comme le physicien et le chimiste avec l'ingénieur » et « garder un point d'attache avec la réalité, afin de ne pas se subtiliser et se stériliser par l'isolement. L'emploi du langage populaire, fâcheux par les idées

¹ A. Lalande, « Les récents dictionnaires de philosophie », RPF, vol. 56, 1903, p. 628-648, ici p. 641-642.

² A. Lalande, « Sur la critique et la fixation du langage philosophique », in *Bibliothèque du Congrès international de philosophie. Vol. I Philosophie générale et métaphysique*, Paris, Armand Colin, 1900, p. 273-277 ; A. Lalande, « Le Congrès international de philosophie », RPF, vol. 50, 1900, p. 481-508, en particulier p. 500-501 ; 1900e ; BSFP, vol. 1, 1901, p. 91-92.

³ A. Lalande, « Le Congrès international de philosophie », p. 501. Couturat avait prévu une intervention en ce sens, comme l'indique sa lettre à Xavier Léon, 6 juillet 1900 : « Pour l'Esperanto, je ne pense pas qu'on puisse accepter une communication philologique dans un Congrès de philosophie. Mais il peut en être parlé, et moi-même je comptais (soit dans la séance générale dernière, soit à propos du projet Lalande) exposer brièvement les deux langues internationales que je connais, et attirer sur elles l'attention des congressistes, en recommandant l'idée, le principe. C'est je crois tout ce que nous pouvons faire. » Je remercie Oliver Schlaudt de m'avoir communiqué la retranscription des lettres de Couturat dont il prépare l'édition ; je signale désormais ces lettres par l'indication « communication d'Oliver Schlaudt ».

⁴ BSFP, vol. 1, 1901, p. 91-92.

⁵ A. Lalande, « Sur la critique et la fixation du langage philosophique », p. 273-274.

troubles qu'il apporte quand on le reçoit sans examen et sans contrôle, est précieux cependant parce qu'il draine vers la philosophie la pensée commune. Elle n'a déjà que trop souffert d'être un jeu de lettrés¹ ». Il estimait de surcroît que jamais la collaboration entre philosophes résidant dans différents pays ne serait suffisamment étroite pour « réduire à l'unité la multiplicité des vocabulaires donnés ». Sa conclusion était donc que, « tout en faisant de notre mieux pour aboutir un jour à une langue universelle », il fallait accepter comme point de départ et comme base de travail la diversité actuelle et faire en sorte que dans chaque pays se constituent des sociétés analogues à la Société française de philosophie, qui travailleraient collectivement à la constitution de vocabulaires philosophiques dans chaque langue². C'est pourquoi sa réponse à Couturat au Congrès de 1900 fut qu'il était possible de travailler à ces deux projets conjointement sans qu'il y ait quoi que ce soit de contradictoire entre eux³. Selon la comparaison usuelle dans ce genre de circonstances, il s'agissait de creuser le tunnel, chacun de son côté, de manière à se rejoindre le moment venu : un point de vue que Couturat finit par accepter, puisqu' « enfin [il] se déclar[a] disposé à adopter le projet de M. Lalande comme préparatoire à la création d'une langue universelle⁴ ».

Quelles qu'aient été les réserves que Couturat pouvait exprimer *privatim* sur la philosophie de Lalande en 1899⁵, la collaboration entre les deux hommes fut une réalité. D'un côté, le *Vocabulaire* garde la marque de la collaboration de Couturat. Si, à partir de 1910, c'est-à-dire à partir de la lettre L, Lalande fut absolument le seul auteur des notices du *Vocabulaire*, il n'en fut pas de même dans les débuts. Jusqu'en 1906 inclus, c'est-à-dire jusqu'à la lettre E, Couturat fut, d'abord avec Victor Delbos puis avec Gustave Belot, un des collaborateurs les plus constants de Lalande – il n'était pas seulement chargé des articles de logique, mais il participait à la lourde organisation d'un travail collectif, qui en passait par la rédaction de cahiers d'épreuves, par leur envoi à des correspondants, par le dépouillement et la synthèse des réponses de ces derniers, par la préparation des discussions au sein de la Société française de philosophie, et, finalement, par l'établissement des fascicules définitifs⁶. D'un autre côté, ce fut Lalande qui, au Congrès philosophique de 1900, proposa que Couturat fut le délégué de ce Congrès auprès du Comité pour la langue internationale alors que lui-même l'était de la 5^e section du Congrès des historiens, la section d'histoire des sciences. Ce fut lui encore qui en 1904 donna, pour la rubrique « Questions pratiques » de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, entre un article sur l'idée de patrie et un autre sur la question de l'École Polytechnique, un essai intitulé « La langue universelle », qui, non content d'analyser la monumentale *Histoire de la langue universelle* de Couturat et de Leau, présentait les travaux du Comité pour la langue internationale et défendait la langue internationale dans ses propres termes. Ce fut lui enfin qui rédigea à la mort de

¹ *Id.*, p. 274-275.

² *Id.*, p. 275-277.

³ A. Lalande, « Le Congrès international de philosophie », p. 501.

⁴ 1900e, p. 669.

⁵ Ces réserves sont claires dans la lettre à Xavier Léon du 15 août 1899 : « Le Supplément [de la RMM] est toujours excellent : la thèse de Lalande y est très bien appréciée, il est clair que c'est un positiviste, un évolutionniste à rebours, en un mot un "naturaliste". Son ouvrage est pavé d'excellentes intentions, mais c'est une philosophie bien superficielle et simpliste. » Voir également au même, 30 mars 1899, à propos de la chaire au collège de France qu'aurait quittée Pierre Lafitte, alors malade : « On m'a dit que Lalande aspirait à cette place, et y pense même depuis longtemps. Bien que j'aie beaucoup d'amitié pour lui, je ne crois pas qu'il ait des titres égaux aux miens. » (Communications d'Olivier Schlaudt).

⁶ A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Avertissement de la 2^e édition (1926), 6^e éd., Paris, PUF, 1951, p. vi.

Couturat en 1914 le long et bel article de synthèse intitulé « L'œuvre de Louis Couturat », toujours pour la *Revue de Métaphysique et de Morale*.

II

Le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* fut soutenu par la Société française de philosophie et publié en fascicules entre 1902 et 1923 dans le *Bulletin de la Société française de philosophie*. Comme on a pu l'écrire bien des fois, il est donc indissociable du collectif philosophique qui, après avoir mis en place la *Revue de Métaphysique et de Morale* (1893), organisa à Paris le premier Congrès international de philosophie (1900) et institua la Société française de philosophie (1901)¹. Toutefois, il y a là aussi l'expression de la conception que se faisait Lalande de la philosophie : et, sans la détermination de ce dernier, ce projet n'aurait jamais été mené à bien.

Le premier ouvrage de Lalande, les *Lectures sur la philosophie des sciences* (1893), est, comme son titre l'indique, un ouvrage didactique destiné aux élèves des classes de mathématiques spéciales préparant l'École Polytechnique et l'École de St-Cyr. Sa thèse principale et sa thèse complémentaire, toutes deux publiées en 1899, s'intitulent respectivement *L'idée directrice de la dissolution, opposée à celle de l'évolution dans la méthode des sciences physiques et morales* et *Quid de mathematica vel rationali vel naturali senserit Baconus Verulamius*. Présentant à son jury sa thèse complémentaire, Lalande soulignait que son point de départ méthodologique avait consisté, contre les historiens de la philosophie qui ne veulent entendre parler que de singularités irréductibles, à chercher des points de convergence :

J'ai voulu combattre le préjugé désobligeant et dangereux qu'il suffit à deux hommes d'être philosophes pour se trouver en désaccord sur toutes les questions importantes. Les historiens de la philosophie me semblent agir avec leurs auteurs comme les auteurs dramatiques avec leurs personnages : ils croient devoir accentuer leurs traits individuels pour leur donner une sorte d'optique théâtrale. Parce que Bacon s'est beaucoup appuyé sur l'induction, on veut le considérer comme purement inductif et on l'accuse d'avoir méprisé les mathématiques².

Mais c'est dans la thèse principale, à travers une critique de Herbert Spencer, que Lalande exposa pour la première fois de manière explicite la philosophie qui devait rester la sienne toute sa vie, puisqu'il publiera de nouveau cette thèse en 1930 sous un autre titre, *Les illusions évolutionnistes*, en y introduisant seulement quelques modifications.

Spencer avait cru trouver dans les phénomènes physiques et dans les phénomènes moraux la même loi que dans les phénomènes biologiques, une loi de l'évolution qui aurait consisté en une intégration de la matière et une dissipation du mouvement, ou en un passage de l'homogène à l'hétérogène par la différenciation, la ségrégation et la multiplication des effets. Lalande commente précisément les différences entre ces

¹ Sur ce collectif, voir J.-L. Fabiani, *Les philosophes et la République*, Paris, Éditions de Minuit, 1988, p. 36-44 ; D. Merllié, « Les rapports entre la *Revue de métaphysique* et la *Revue philosophique* : Xavier Léon, Théodule Ribot, Lucien Lévy-Bruhl », RMM, vol. 98, 1993, p. 59-108 ; C. Prochasson, « Philosophe au XX^e siècle : Xavier Léon et l'invention du "système R2M" (1891-1902) », RMM, vol. 98, 1993, p. 109-140 ; B. Bourgeois, « Jeunesse d'une société (1901-1939) », *Centenaire de la Société française de philosophie*, Paris, Vrin, 2001 ; S. Soulié, *Les philosophes en République, l'aventure intellectuelle de la Revue de métaphysique et de morale*, Rennes, PUR, 2009 et l'article du même dans le présent volume.

² Soutenance de la thèse de doctorat de Lalande, RMM, Supplément de mai, vol. 7, 1899, p. 10.

formulations, mais ce qu'il lui importe d'établir contre le monisme de Spencer, c'est surtout que, si une évolution de ce genre se manifeste bien dans les phénomènes biologiques, on constate le contraire dans les phénomènes physiques et surtout dans les phénomènes humains, à savoir une « dissolution » – il préférera ultérieurement parler d'involution, pour éviter les connotations négatives du terme « dissolution », qui lui avaient été reprochées lors de sa soutenance de thèse¹. Selon lui, la vie intellectuelle, qu'elle soit scientifique, éthique ou esthétique, manifesterait en effet un progrès du divers au même, l'abandon de légendes variées et de théories hétéroclites au profit d'une vérité unique, valable pour les astronomes, les physiciens ou les biologistes de tout pays ; d'autre part, l'accord sur des règles de conduite universalisables, se substituant au conflit chaotique des intentions individuelles ou des maximes locales ; enfin, dans un autre domaine, l'effort vers un art capable de faire communier un public de plus en plus vaste, de moins en moins borné par le goût d'un peuple, d'une classe ou d'une époque².

Dans le domaine social également, qu'il s'agisse des sexes, des familles ou des peuples, Lalande retrouve cette marche à l'identique qu'il appelle la dissolution. Conséquemment, la condition de l'homme est selon lui d'être pris entre deux tendances, d'une part l'évolution propre à la vie, d'autre part la dissolution qui est le fait de l'esprit. À la fin de sa thèse, Lalande résout ce dualisme en affirmant, de manière cette fois non plus descriptive mais tout à fait normative, qu'il convient à l'homme en tant qu'être intelligent de donner le primat à la seconde de ces tendances par rapport à la première. Il engage donc ses lecteurs à s'opposer à l'évolution, à toute forme de sacralisation de la vie, à l'idée même qu'il y aurait quelque chose comme des valeurs vitales, de manière à, bien plutôt, mettre en œuvre l'assimilation des esprits³.

Comme Lalande l'écrivait, « dans les années qui suivirent [cette thèse], j'essayais de travailler à faire progresser l'assimilation plutôt qu'à en prouver la valeur et la réalité historique⁴ ». De fait, le projet du *Vocabulaire*, que Lalande présenta entre 1898 et 1901 dans plusieurs communications⁵, est une application directe de la thèse selon laquelle le devoir d'un être intelligent est de travailler à l'assimilation des esprits. Quand Lalande expose son projet, il s'oppose en effet frontalement à la conception de la philosophie selon laquelle cette dernière serait un art qui reposerait sur des prouesses individuelles et que justifierait une illusoire liberté de penser par soi-même, indépendante de « la saine et féconde pression que la solidarité scientifique établit entre tous ceux qui cherchent vraiment la vérité⁶ ». Ainsi, ceux qui estiment que s'inspirer des sciences, c'est trahir l'essence de la philosophie, se représentent cette dernière comme une course

¹ Victor Brochard notait : « En vous voyant promettre une philosophie de la dissolution, on se représente une philosophie des ruines, une philosophie du *miserere* [...], on se croit en présence d'un Nietzsche ou d'un anarchiste » ; Alfred Espinas déclarait plus cruellement encore : « Ce n'est pas à un simple préjugé venant de l'emploi du mot dissolution que tient l'impression de tristesse qu'on éprouve à la lecture de votre thèse. Toute votre philosophie sent le cadavre [...]. Votre livre pourrait s'appeler le Triomphe de la Mort, et il eût convenu d'illustrer de dessins de Holbein cette danse macabre de l'univers. » (*id.*, p. 13 et p. 16).

² A. Lalande, « L'involution. Autobiographie philosophique », in *André Lalande par lui-même*, Paris, Vrin, 1967, p. 5.

³ A. Lalande, *La dissolution, opposée à celle de l'évolution dans la méthode des sciences physiques et morales*, Paris, Alcan, 1898, chap. VII : Conséquences de droit, p. 417 *sqq.*

⁴ A. Lalande, « L'involution », p. 7.

⁵ « Le langage philosophique et l'unité de la philosophie », *RMM*, vol. 6, 1898, p. 566-588 ; « Sur la critique et la fixation du langage philosophique », in *Bibliothèque du Congrès international de philosophie. Vol. I Philosophie générale et métaphysique*, 1900, p. 257-277 ; « Propositions concernant l'emploi de certains termes philosophiques », *BSFP*, Séances du 23 mai 1901 et du 29 mai 2002, resp. p. 82-106 et p. 156 *sqq.*

⁶ A. Lalande, « Le langage philosophique », p. 567.

de montagne qui ne vaut pas tant par le but qu'elle permet d'atteindre que pour l'exercice de qualités athlétiques qu'elle permet et pour les paysages rares et toujours renouvelés qu'elle donne l'occasion de contempler. Or, remarque Lalande, « quel alpiniste voudrait acheter au prix d'un voyage en ascenseur la commodité d'arriver au Mont-Blanc à l'heure qu'il lui plairait et sans courir aucun des dangers de la route¹ ? »

Alors qu'il commençait à réaliser son projet, Lalande donna à la *Revue philosophique* plusieurs comptes rendus des dictionnaires philosophiques qui florissaient alors². Dans l'un d'entre eux, il attribue la responsabilité de cette conception individualiste, alpiniste ou artistique de la philosophie à Descartes, auteur de la « thèse éminemment artistique [...] qui veut que la philosophie soit l'œuvre individuelle d'un esprit », et plus encore aux cartésiens, « persuadés que chaque esprit tire de sa propre essence tout le nécessaire pour atteindre la vérité³ ». Plus précisément, écrit-il dans le compte rendu suivant, les philosophes ont continué de vivre et de penser selon « le principe de Descartes et de la Réforme, qui fait de l'individu le juge suprême de toutes choses et qui se défie, par-dessus tout des influences collectives » – un principe qui, d'après lui, a été valable à un moment historique où l'on devait s'affranchir de l'autorité, mais qui cessa de l'être dès qu'un tel affranchissement fut effectif. Dès lors, le but, qui était la vérité, a été perdu de vue ; ce qui est resté à tort, c'est ce qui n'avait été qu'un moyen d'atteindre ce but, désormais historiquement dépassé :

Le dogme oublié, ou même expressément contredit par les successeurs, l'état d'esprit qui s'en réclamait n'en a pas moins survécu. Les philosophes sont restés sur les barricades. "Penser par soi-même" était toujours leur devise. Mais elle se trouvait avoir changé de sens. Elle avait signifié d'abord qu'il fallait s'affranchir de la paresse et des tyrannies intellectuelles. Dans quel but ? Parce qu'ainsi seulement on pouvait atteindre une vérité éternelle, universelle, capable de mettre d'accord les esprits d'une façon définitive. Puis par degrés, l'amour de la recherche se substituant à celui de la vérité, la même devise en vint à signifier qu'il fallait faire bande à part et ne pas penser comme les autres. Une pareille indépendance a tant de charme ! Elle fait de la philosophie une œuvre d'art, un voyage à travers les points de vue. Elle donne toute valeur à l'individu.

[...] On s'était affranchi, on ne voulait pas retomber en tutelle. On restait délicieusement anarchiste, et la liberté récente semblait si douce, qu'on oubliait pour quel but on l'avait réclamée. Les savants travaillaient, délibéraient entre eux, s'imposaient des méthodes et des formules communes, aboutissaient à des résultats, changeaient quelques-unes des conditions de la vie ; mais c'étaient des lourdauds. Les philosophes, plus subtils, ne se lisaient pas entre eux de peur de gâcher le génie, s'écoutaient le moins possible, et s'appliquaient solitairement, comme l'araignée de Bacon, à tisser chacun une belle toile dont ils tiraient d'eux-mêmes tous les éléments⁴.

Étant donné ce qui précède, on se doute que Lalande oppose à cette conception dévoyée de la philosophie comme prouesse individuelle une philosophie conçue sur le modèle des sciences, ou du moins reprenant aux scientifiques leur capacité à travailler ensemble. Or le principal obstacle au travail collectif des philosophes, c'est selon lui

¹ *Id.*, p. 575. Sur cette conception de la philosophie, voir également « Sur la critique et la fixation du langage philosophique », p. 257-258 ; « État des travaux du vocabulaire philosophique », BSFP, 1908, p. 797. Mais voir aussi Couturat parlant de science, 1913b, p. 263-264.

² Compte rendu du *Wörterbuch der philosophischen Begriffe und Ausdrücke* de Rudolph Eisler en 1900, compte rendu du *Dictionary of Philosophy and Psychology*, dirigé par James Mark Baldwin en 1902, et finalement compte rendu conjoint du *Wörterbuch der Philosophischen Grundbegriffe* de Friedrich Kircher, du *Vocabulaire philosophique* d'Edmond Goblot et des premiers fascicules de son propre *Vocabulaire* en 1903.

³ A. Lalande, Compte rendu de J. M. Baldwin, *Dictionary of Philosophy and Psychology*, RPF, vol. 54, 1902, p. 96, p. 98.

⁴ A. Lalande, « Les récents dictionnaires de philosophie », RPF, vol. 56, 1903, p. 644-645.

« l'anarchie du langage », et plus généralement l'incapacité des philosophes à stabiliser leurs découvertes comme le font les scientifiques par des actes de volonté collectifs, lorsque, à l'occasion d'un congrès, ils se mettent d'accord sur une nomenclature, une classification ou un programme d'enseignement¹. Un langage commun devrait en ce sens être à la fois la première manifestation du collectif philosophique et l'instrument nécessaire au travail de ce collectif. Les philosophes pourraient grâce à ce langage remplir les deux fonctions sociales que Lalande leur attribue, « être entre les sciences un moyen de communication et de coordination » et « donner à l'éducation morale les bases d'une conduite rationnelle² ».

La première fonction sociale remplie par les philosophes, « être entre les sciences un moyen de communication et de coordination », et ainsi permettre de restaurer ou du maintenir une certaine unité du savoir, est une réaction à la spécialisation des sciences : Lalande se représente alors les philosophes, à la manière d'Auguste Comte, comme des spécialistes des généralités, ayant pour fonction de lutter contre le morcellement des sciences et, par là, se prémunissant eux-mêmes de l'isolement qui menace tout intellectuel³. La seconde fonction sociale des philosophes, « donner à l'éducation morale les bases d'une conduite rationnelle », vient de l'expérience de Lalande comme professeur, dont il fait état à plusieurs reprises. Constatant que la plus grande partie des leçons de philosophie est consacrée à définir les termes, sans presque jamais atteindre un accord, il rapporte la perplexité et le désarroi des élèves. « Où il n'y a que des nuances, ils croient voir des divergences irréductibles. De là le scepticisme à l'égard des idées : tout peut se dire, tout peut s'enseigner, tout peut se prouver. – Mêmes inconvénients aux examens [...] ; et par là, chez ceux qui sont habiles, développement d'un certain savoir-faire, indépendant des connaissances et de la réflexion réelle, et qui fait aisément illusion par l'art de jouer avec les mots⁴. » Dès la discussion qui suivit la présentation de son projet à la Société française de philosophie, c'est d'ailleurs cette seconde fonction, la fonction pédagogique, qui finit par l'emporter⁵.

Lalande se représentait très bien le cercle vicieux qu'il y avait quant à savoir ce qui devait venir en premier, de l'établissement d'un langage commun ou de la mise en route d'un travail collectif. Il semble qu'il ait voulu en faire un cercle vertueux, en donnant à la Société française de philosophie pour premières missions la constitution d'un vocabulaire philosophique et la rédaction d'un cours élémentaire de philosophie⁶. La procédure qu'il employa pour permettre la rédaction de son *Vocabulaire* – qu'il employa d'ailleurs aussi à quelques modifications près pour son *Précis raisonné de morale pratique* – montre comment, selon lui, on pouvait parvenir sinon à une parfaite assimilation des esprits, qui s'était rapidement révélée difficile, du moins à la gestion des désaccords. La procédure matérielle de rédaction du *Vocabulaire* fut en effet la suivante. Après avoir été relu par un premier cercle de collaborateurs, chaque article était envoyé aux membres de la Société française de philosophie et à un certain nombre de correspondants français et étrangers. Deux cas de figure se présentaient alors : ou

¹ A. Lalande, « Le langage philosophique », p. 571.

² A. Lalande, « Le Congrès international de philosophie », p. 500.

³ A. Lalande, « Le langage philosophique », p. 566-567. Voir également « Sur la critique et la fixation du langage philosophique », p. 269 ; BSFP, 1901, p. 88.

⁴ A. Lalande, BSFP, vol. 1, 1901, p. 86-87. Voir également « Sur la critique et la fixation du langage philosophique », p. 272.

⁵ BSFP, 1901, vol. 1, p. 86, p. 88 : « Ce que je propose d'une façon ferme est donc un programme minimum : nous entendre pour l'enseignement et les examens. [...] Je crois qu'il faut commencer par un travail minimum, de professorat. »

⁶ A. Lalande, « Le langage philosophique », p. 584-587.

bien il n'y avait pas de différend, et le texte était considéré comme définitif ; ou bien il y avait des points litigieux, et le texte était l'objet d'une dernière discussion lors d'une séance de la Société française de philosophie. Si, à l'occasion de cette discussion, il restait encore à ce stade des « dissidences, ou si parmi les observations des correspondants, il se trouv[ait] quelques remarques à conserver », ces dernières n'étaient pas insérées dans le texte même, mais au bas des pages, « en forme de commentaire perpétuel¹ ». Le *Vocabulaire* tel qu'il se présente actuellement fait ainsi un partage typographiquement repérable entre ce qui, étant admis de tous, peut passer pour une vérité impersonnelle établie objectivement, et ce qui, étant contesté par certains, doit, pour reprendre l'expression de Lalande, « rester en suspens ».

Si le *Vocabulaire* était une application directe de la conception que se faisait Lalande de la philosophie, cette dernière n'était pas partagée par tous. Lors de la première présentation de son projet à la Société française de philosophie, Lalande dut faire face à de nombreuses objections. Élie Halévy, estimant qu'il n'était pas possible de tracer une démarcation claire entre le vocabulaire scientifique et le vocabulaire philosophique, accusa Lalande de vouloir doter les savants d'une « langue bien faite » et se faire le « professeur de grammaire des savants »². Une autre objection d'Halévy, qui était d'ailleurs aussi formulée par Léon Brunschvicg, fut qu'il aurait été impossible de se mettre d'accord sur les mots sans être préalablement d'accord sur les idées ; par exemple, commença par soutenir Halévy, avant de reconnaître qu'il avait eu tort, un socialiste et un conservateur, ne partant pas des mêmes principes, n'auraient pas pu se mettre d'accord sur la définition du mot « propriété »³.

Les objections les plus radicales vinrent cependant de Bergson et des bergsoniens, en particulier d'Édouard Le Roy et de Frédéric Rauh. Bergson, tout en affirmant ne pas adresser d'objection de principe au *Vocabulaire*, mais seulement une objection portant sur le fait de commencer par des termes moraux et métaphysiques, selon lui les plus authentiquement philosophiques, et donc les plus difficiles à définir, en vint à soutenir que, si on pouvait bien faire le genre de travail que proposait Lalande en psychologie et dans des sciences qui ne sont pas essentiellement philosophiques, il était inutile et même contre-productif de définir quoi que ce soit en philosophie. Là où l'idée est encore flottante, la question encore ouverte, la nature de la chose encore obscure, il serait selon Bergson inutile de fixer les différents sens d'un mot. Ce serait, continue-t-il, trahir une sorte d'intuition indécomposable, « procéder comme si philosopher consistait à choisir entre des concepts tout faits », alors que « philosopher consiste le plus souvent non pas à opter entre des concepts, mais à en créer⁴ ». Rauh renchérit en affirmant que, quand un penseur semble confondre le sens des mots, « ce n'est pas une confusion, c'est une découverte », et Le Roy s'exclamait « au spectre continu vous voulez substituer une série de raies⁵ » !

¹ A. Lalande, « Les récents dictionnaires de philosophie », p. 641.

² BSFP, vol. 1, 1901, p. 82-83.

³ *Id.*, p. 84, p. 92.

⁴ *Id.*, p. 98-99. Il faut cependant reconnaître à Bergson qu'il participa régulièrement aux travaux du *Vocabulaire*, il est vrai surtout pour les termes qui importaient à sa propre philosophie, par exemple les termes « intuition », « immédiat » ou « (re)présentation ». En tout état de cause, lorsque, suite à la publication du brûlot d'Antoine Albalat, *Comment il ne faut pas écrire. Les ravages du style contemporain*, Paris, Plon, 1921, Constant Bourquin lui envoya son questionnaire « Comment doivent écrire les philosophes ? », Bergson fit état très positivement de l'entreprise de Lalande ; voir C. Bourquin, *Comment doivent écrire les philosophes ? Ce qu'en pensent M. Henri Bergson, ... MM. André Lalande et Ernest Seillière*, Paris, Éditions du Monde nouveau, 1923.

⁵ BSFP, 1901, vol. 1, p. 100.

Ces objections de principe n'empêchèrent pas Lalande d'aller de l'avant et de persévérer dans une entreprise qui se fit de plus en plus solitaire. Il est difficile de savoir quelles furent ultérieurement les objections qu'il rencontra, puisque le *Bulletin* émanant de la Société française de philosophie cessa, à partir de 1903, de publier les discussions qui accompagnèrent la présentation des articles du vocabulaire. Peut-être cette décision résulta-t-elle des divergences qui ne cessaient de se manifester dans les échanges oraux. Dans les rapports qu'il donna de l'avancement de son entreprise lors des Congrès philosophiques ultérieurs, Lalande nota en tout cas à plusieurs reprises que la collaboration entre les philosophes qui élaboraient le *Vocabulaire* était remarquablement fructueuse à l'écrit, alors que les discussions orales, manifestant plus de divergences que de convergences, viraient à la controverse¹. À lire en tout cas la réponse que donna Lalande en 1923 au questionnaire de Constant Bourquin sur la manière dont il convient d'écrire la philosophie, on a le sentiment qu'il avait déchanté quant à la possibilité que son entreprise, qui, aussi solitaire qu'elle soit devenue, était pourtant sur le point d'être achevée, impose à tous les philosophes le même langage :

Il est impossible d'espérer, soit une unification complète [du langage philosophique], soit une unification imposée par une autorité, si respectable soit-elle. Et cela pour deux raisons : d'une part l'esprit d'extrême individualisme, d'indépendance ombrageuse de la plupart des philosophes, esprit nécessaire peut-être la liberté de la recherche, et qui en tout cas s'y trouve en fait étroitement uni ; de l'autre, la nature même des problèmes philosophiques : car on ne peut fixer le langage sur les points en discussion, surtout quand le conflit porte sur des questions de valeur. [...] Il n'y a donc rien à faire par des arrêts. [...]

Reste donc, sans prétendre régenter personne, la possibilité de signaler des malentendus, les méprises, les équivoques, de dégager les accords latents que l'on peut relever comme des faits, et de réserver en même temps les désaccords, dans la mesure où l'on doit impartialement les constater².

Cette espèce de désenchantement est plus nette encore dans la Préface de 5^e édition du *Vocabulaire*, que Lalande publia aussi sous forme d'un article dans la *Revue de métaphysique et de morale* en 1947. Le *Vocabulaire* n'avait suffi ni à faire disparaître les travers qui avaient conduit à l'entreprendre ni à réaliser pleinement la conception de la philosophie qui l'avait inspiré. Présentant son ouvrage comme « un curieux exemple de ce qu'on a nommé l'hétérogonie [*sic*] des fins », Lalande affirme qu'il a atteint un autre but que celui qui était initialement proposé. Ce but premier aurait en effet été de « mettre les philosophes d'accord – autant que possible – sur ce qu'ils entendent par les mots, du moins les philosophes de profession ». Mais Lalande reprend alors pour son propre compte ce qu'écrivait Renouvier un siècle plus tôt. « “L'état de la moralité scientifique, écrivait Renouvier, ne me paraît pas assez avancé chez les philosophes pour qu'ils puissent utilement délibérer en commun, afin d'arrêter la nomenclature la plus propre à empêcher leurs débats de s'égarer et à rendre leurs doctrines mutuellement communicables.” » Et Lalande ajoute ce commentaire : « Nous avons fait quelque progrès ; nous avons réuni des congrès de philosophie, qu'il ne croyait pas réalisables ; mais on ne peut pas dire que cette “moralité” se soit nettement élevée³. » Dans ces conditions, le *Vocabulaire* en serait venu à avoir un but seulement pédagogique, en

¹ 1904e, p. 1072 ; A. Lalande, « État des travaux du vocabulaire philosophique », BSFP, vol. 8, 1908, p. 795-796.

² C. Bourquin, *Comment doivent écrire les philosophes ?*, p. 24.

³ *Vocabulaire*, Préface de la 5^e édition (1947), p. xviii.

permettant à ceux qui n'étaient pas philosophes de profession de s'initier au langage de ces derniers. « Commencé en vue du thème, il a servi surtout à la version¹. »

Tout en notant qu'il était encore nécessaire de travailler à diminuer les équivocités, Lalande remarque ensuite que, le langage n'appelant pas seulement une sémantique, mais aussi une syntaxe, il faudrait également surveiller la syntaxe philosophique. Faisant état des pseudo-raisonnements, des mouvements d'éloquence et des obscurités complaisantes qu'on trouve chez certains philosophes, il conclut :

C'est en poussant à fond la critique du langage, et sous toutes ses formes qu'on peut savoir vraiment ce qu'on pense [...], réduire ainsi la part de ce qui reste toujours incertain dans cet acte, si immédiat en apparence, si complexe et difficile en réalité : la transmission d'une idée d'un cerveau à un autre. Et cependant telle est la condition nécessaire d'une communauté mentale, sans laquelle il n'est pas de vérité.

Cette conclusion valait en particulier contre un de ses adversaires de toujours, Édouard Le Roy. Lalande poursuit en effet :

Mais cette communauté [...], est-elle souhaitable ? On l'a mis en doute. Un certain degré d'indécision et d'obscurité passe, chez bien des individus, pour un climat très favorable à la pensée. Rappelez-vous, dit-on, ce qu'a écrit si justement M. Édouard Le Roy : "l'invention s'accomplit dans le nuageux, l'obscur, l'inintelligible, presque le contradictoire... C'est dans ces régions de crépuscule et de rêve que naît la certitude... un souci malencontreux de rigueur et de précision stérilise plus sûrement que n'importe quel manque de méthode."²

En citant ironiquement puis en critiquant un passage de l'article de Le Roy « Sur la logique de l'invention » publié en 1905, Lalande rend un hommage indirect à Couturat. Couturat avait en effet non seulement réfuté le nominalisme de Le Roy, mais aussi montré que la prétendue « logique de l'invention » que ce dernier exaltait n'était qu'un nom³. Il n'est donc pas étonnant que, pour conclure et en réponse à Le Roy et à ceux qui se réclamaient encore de lui, Lalande dénonce une *ignoratio elenchi*, que Couturat n'avait cessé de condamner, le sophisme qui consiste à confondre ce que peuvent être les conditions d'une pensée et ce qui en fait la valeur. En l'occurrence, si l'obscurité et la contradiction ont une valeur, c'est seulement dans la mesure où on est capable de s'en débarrasser, ce qui revient à dire qu'elles n'en ont pas.

III

La bibliographie de Couturat conduit à distinguer deux périodes dans son œuvre, avec un léger chevauchement entre l'une et l'autre. De la thèse sur *L'infini mathématique* en 1896 aux *Principes des mathématiques* en 1905, Couturat est un philosophe des mathématiques et de la logique ; à partir de 1901, avec la brochure *Pour la langue internationale*, il consacre à la défense de celle-ci une part croissante de son activité intellectuelle – la rupture, en 1907, entre idistes et espérantistes, le conduira à y consacrer toute son énergie, en particulier en tant que secrétaire de la revue idiste

¹ *Vocabulaire*, Préface de la 5^e édition (1947), p. xviii.

² *Id.*, p. xviii.

³ Sur la réfutation de Le Roy par Couturat, voir l'article de F. de Buzon dans ce volume ; pour ses piques contre la logique de l'invention, voir 1905c, p. 34-35 ; 1906a, p. 215 ; 1906b, p. 325-326 (qui cite quasiment Le Roy) ; 1913b, particulièrement p. 260-263.

Progreso, mais aussi par des traductions (par exemple celle du *Manuel* d'Épictète), par la préparation de plusieurs dictionnaires bilingues entre l'Ido d'un côté et, de l'autre, le français, l'allemand et l'anglais, ainsi que de vocabulaires techniques et scientifiques. La question se pose donc de savoir quel est le rapport entre ces deux périodes, et s'il est possible de soutenir, comme on l'a fait pour Lalande, que l'engagement de Couturat dans la défense puis l'illustration d'une langue internationale est la conséquence directe de la conception qu'il se faisait de la philosophie.

Certains des travaux antérieurs de Couturat ont un lien avec son engagement en faveur d'une langue internationale, mais ils ne l'expliquent pas. On lit parfois que cet engagement eut pour cause la confrontation aux projets leibniziens, eux-mêmes compris comme l'anticipation d'une promesse désormais sur le point de se réaliser grâce aux travaux de la logique moderne, ainsi que le constat, à l'occasion du Congrès de philosophie de 1900, que les philosophes ne se comprenaient pas aussi bien que les savants¹. Même conjointes, ces deux causes ne sont pas suffisantes pour expliquer un tel engagement et on doit en tout cas commencer par préciser ce qu'il en est de chacune d'elles.

Dans une lettre du 27 octobre 1901 adressée à Hans Vaihinger, Couturat note qu'il doit à son travail sur Leibniz son intérêt pour la langue universelle :

C'est Leibniz qui m'a amené à m'occuper de l'idée de la Langue universelle, et à m'en occuper très activement, comme le montre l'en-tête de cette lettre. Ayant étudié Dalgarno et Wilkins, j'ai voulu étudier les projets modernes, et plus modestes (moins philosophiques) mais plus pratiques, et je me suis convaincu de la possibilité d'une langue internationale artificielle².

Il faut toutefois insister sur ce qui sépare, selon Couturat lui-même, la langue philosophique universelle et la langue internationale auxiliaire. Couturat était en effet tout à fait réservé par rapport au projet leibnizien d'une langue philosophique, qu'il pensait voué par principe à l'échec. Dans la conclusion de la *Logique de Leibniz*, se donnant enfin le droit de procéder à une « critique intrinsèque », il dégage les deux principes sur lesquels repose en général la logique de Leibniz, et en particulier son projet de langue universelle. Le premier principe est que toutes nos idées sont composées d'un très petit nombre d'idées simples. Le second principe est qu'on peut obtenir toutes nos idées complexes en faisant jouer une seule espèce de combinaison, analogue à ce qu'est la multiplication pour les nombres. Or, dit Couturat, ces deux principes sont faux, le premier parce que le nombre d'idées simples est si grand qu'il est peu vraisemblable qu'on puisse jamais en faire le dénombrement, le second parce qu'il existe manifestement plus d'une manière de combiner des idées simples³. En ce sens, c'est à la visée d'un *a priori* qu'une langue universelle doit l'universalité à laquelle elle prétend : il s'agit de saisir, indépendamment des langues existantes, des idées qui seraient d'emblée universelles parce que caractéristiques de l'esprit humain en général. Une langue internationale au contraire ne vise aucun *a priori* et conséquemment ne prétend pas être, à proprement parler, universelle : elle s'ajoute *a posteriori* aux langues nationales dont elle entend reprendre les radicaux les plus communs et par rapport auxquelles elle n'est jamais qu'auxiliaire. Ainsi Couturat déclarera-t-il « absolument

¹ Voir en ce sens U. Sanzo, « Philosophie et science dans la pensée de Louis Couturat », in *Louis Couturat... de Leibniz à Russell*, Paris, Presses de l'ENS, 1983, p. 73.

² Couturat à Vaihinger, 27 octobre 1901, communication d'Oliver Schlaudt. L'en-tête est celui de la Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale.

³ 1901a, p. 431-432, renvoyant en note à 1901b, p. 12-14, où l'on trouve d'autres arguments encore.

chimériques » les projets de langues universelles au sens strict, c'est-à-dire les projets de langues philosophiques *a priori*¹. Étant donné la différence entre langue universelle et langue internationale, il est donc faux de prétendre que les travaux de Couturat sur Leibniz ont préparé son engagement en faveur d'une langue internationale, du moins si l'on ne précise pas que la leçon tirée de ces travaux était négative : s'il devait y avoir une langue internationale, ce ne serait pas une langue universelle. On peut dans ces conditions se demander si les passages où Couturat invoque Leibniz à propos de la langue internationale ne sont pas simplement, dans un contexte de propagande, un moyen de se réclamer de l'autorité d'un grand nom.

Eu égard maintenant à l'idée que Couturat aurait été frappé de la difficulté des philosophes à communiquer, il est certain qu'une certaine agitation se fit à ce propos, non pas cependant au seul Congrès de philosophie, mais aux différents Congrès associés à l'Exposition universelle de 1900. Couturat y fait souvent allusion². Mais la lettre à Xavier Léon du 6 juillet 1900 citée plus haut montre qu'il n'eut pas l'initiative de cette agitation ; et c'est seulement pendant l'été 1900 qu'il étudia pour la première fois deux langues internationales, l'*Esperanto* et la *Langue Bleue*³. C'est toutefois bien à cette occasion que se constitua une Délégation pour une langue auxiliaire rassemblant des délégués mandatés par différents Congrès, dont Leau, Lalande et Couturat⁴. À la session même du Deuxième Congrès international des mathématiciens où David Hilbert exposa ce qu'étaient selon lui les problèmes futurs des mathématiques, Léopold Leau, professeur au collège Stanislas, soumit une motion explicite en faveur d'une « langue scientifique et commerciale universelle », conformément à la brochure *Une langue universelle est-elle possible ? Appel aux hommes de science et aux commerçants* (Paris, Gauthier-Villars, 1900)⁵. La discussion fut repoussée à une session ultérieure, où Charles-Ange Laisant, répétiteur à l'École Polytechnique et directeur de *L'enseignement mathématique*, lut une communication sur l'Esperanto de Charles Méray, professeur à Dijon⁶. Alexandre Vassilief, professeur à Kazan, s'étant déclaré favorable comme beaucoup de savants à un multilinguisme restreint à trois ou quatre langues (l'anglais, le français et l'allemand constituant ce qu'on appelait la « triplice » ou la « triple alliance », certains y ajoutant l'italien), les mathématiciens refusèrent de souscrire à la motion de Leau : ils se contentèrent de souhaiter assez vaguement que les « Académies et Sociétés savantes de tous les pays étudient les moyens propres à remédier aux maux qui proviennent de la variété croissante des langues employées dans la littérature scientifique⁷ ». Leau devait finalement être délégué, non par les

¹ 1901b, p. 13. Leau en dit quant à lui qu'il s'agit d'une « conception utopique », voir « La délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale », *Bulletin de la Société philomatique de Paris*, 9^e série, n° 2, 1900-1901, p. 37-53, ici p. 37.

² 1901b, p. 4 ; 1909j, p. 708.

³ Couturat à Russell, 5 novembre 1900, in 2001, vol. I, p. 204.

⁴ Le Congrès d'histoire comparée eut lieu du 23 au 28 juillet, celui de philosophie du 1^{er} au 5 août, celui de mathématiques du 6 au 12 août.

⁵ Outre la langue internationale, l'autre cause défendue par Léopold Leau, sous le pseudonyme Jean du Saguenay et avec l'appui des associations La Canadienne puis de France-Canada, fut l'immigration des français au Canada.

⁶ La communication de Méray se trouve in *Compte rendu du Deuxième Congrès international des mathématiciens, tenu à Paris du 6 au 12 août 1900. Procès verbaux et communications publiés par E. Duporcq*, Paris, Gauthier-Villars, 1902, p. 429-432. Comme Méray l'indique dans différents articles qu'il publia pour propager l'Esperanto, si Laisant lui devait la connaissance de cette langue, lui-même la devait à un professeur de philologie de l'université de Dijon, Charles-Henri Lambert ; voir ainsi « L'esperanto langue auxiliaire internationale », *L'enseignement chrétien*, 1^{er} mai 1901 ; « L'esperanto langue auxiliaire artificielle de M. Le Dr Zamenhof », *L'enseignement mathématique*, vol. 4, 1900 ; « Correspondance », *Nouvelles annales de mathématiques*, 1901. On trouve quelques lettres de Méray à Peano 1900 à 1903 dans l'appendice de 2005, p. 192-219.

⁷ *Compte rendu du Deuxième Congrès international des mathématiciens*, p. 22-24.

mathématiciens, mais par la Société philomathique de Paris. Lalande fut quant à lui délégué par la 5^e section du Congrès international d'histoire comparée, c'est-à-dire par la section d'histoire des sciences, devant laquelle il avait par ailleurs présenté une communication dans le droit fil de sa thèse complémentaire, puisqu'elle était intitulée « L'interprétation de la nature dans le *Valerius terminus*¹ ». Finalement, Couturat fut, suite à une proposition de Lalande, délégué par les philosophes, qui, contrairement aux mathématiciens, souscrivirent au vœu de travailler à l'adoption d'une langue « scientifique internationale et artificielle² ». Les deux autres membres de cette Délégation pour l'adoption d'une telle langue, dont Leau fut secrétaire général et Couturat trésorier, étaient initialement Émile-Antoine Cugnin et Charles-Ange Laisant, qui représentaient tous deux le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences³. Devaient ultérieurement s'y ajouter, pour ne citer que les plus actifs, Jan Niecislaw Baudoin de Courtenay, Otto Jespersen, Friedrich Wilhelm Ostwald, Hugo Schuchardt et Ludwig Stein. Un des effets indirects et imprévus du Congrès de philosophie 1900 fut que les savants que Couturat avaient contactés pour qu'ils y participent – Élie Halévy s'étant chargé des anglais, il se chargea des allemands, des américains, des italiens, des hollandais, des suisses et des russes – furent pour lui autant de correspondants à solliciter dans le cadre de la propagande en faveur de la langue internationale.

Le projet de Couturat n'a cependant jamais été de faire une langue internationale réservée aux savants. Dès la brochure *Pour la langue internationale* (1901), Couturat donne deux arguments contre un tel projet, l'un étant qu'il est impossible de séparer la langue quotidienne et les langues savantes, l'autre que, si on s'essayait à proposer deux langues internationales, l'une savante, l'autre commerciale, la langue qui l'emporterait serait inévitablement la seconde.

Il faut se mettre en garde contre l'idée chimérique d'une langue purement et exclusivement savante. D'abord où finit la science ? Où commencent le commerce et l'industrie ? Les instruments de physique, les produits chimiques, etc. auront-ils deux noms ? Si nous annexons à la langue savante tous les termes techniques, elle sera nécessairement la langue du commerce et des voyageurs de commerce. Mais alors elle devra être aussi celle des simples voyageurs [...]. Les savants eux-mêmes ne sont pas de purs esprits. Le danger d'une LI savante serait la formation inévitable d'une LI commerciale et utilitaire, et comme celle-ci serait cent fois plus employée que l'autre, elle la détrônerait infailliblement. Au surplus, il est absurde de distinguer la langue savante de la langue vulgaire, et d'y voir deux langues différentes ; à part quelques termes spéciaux comme il y en a dans tous les métiers, le fond de la langue est le même pour un boutiquier et pour un académicien, et la preuve en est qu'ils se comprennent fort bien, quand l'Académicien va faire ses emplettes chez le boutiquier. La LI ne doit donc pas être une

¹ Les communications de la section d'histoire des sciences, mais non les discussions, sont reprises dans les *Annales internationales d'histoire*, Paris, Armand Colin, 1901.

² 1900e, p. 669-670.

³ 1900f, p. 409, indique que la proposition de Leau au Congrès des mathématiciens avait été « chaudement appuyée » par Laisant, dont Couturat pensait par ailleurs qu'il s'agissait d'un de ces savants manquant d'éducation philosophique (Couturat à Russell, 08 juillet 1898, in 2001, vol. I, p. 68-69). On trouve quelques renseignements sur les positions politiques de Laisant et sur l'importance qu'eurent pour les mathématiques françaises ses relations avec Georg Cantor, et particulièrement l'invitation de ce dernier au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences de 1894, dans A.-M. Décaillot, « Zurich 1897 : premier congrès international de mathématiciens », *Revue germanique internationale* [En ligne], 12, 2010, mis en ligne le 08 novembre 2013, mais voir surtout J. Auvinet, *Charles-Ange Laisant, Itinéraires et engagements d'un mathématicien d'un siècle à l'autre (1841-1920)*, Thèse de doctorat, Nantes, 2011.

langue technique et aristocratique, réservée à quelques initiés, mais une langue usuelle et quotidienne [...]¹.

D'où l'importance, dans le travail de la Délégation, de ne pas convaincre seulement les associations de savants ; ainsi Couturat énumérera-t-il dans les différents rapports qu'il présente les chambres de commerce et d'industrie, les syndicats, les Touring clubs ou les clubs sportifs qui ont adhéré au principe de la langue internationale². En fait, s'il lui arrive d'affirmer que la langue internationale permettra de surmonter les problèmes que rencontraient les traductions d'ouvrages savants d'une langue nationale à une autre³ ou encore de souligner qu'on ne peut se payer le luxe, étant données les exigences qu'impose l'état actuel des sciences, de surcharger son cerveau en apprenant plusieurs langues⁴, son but est quelque chose de plus général que la communication entre les savants. Bien sûr, dit-il dans la brochure de 1901, « il serait sans doute excessif de prétendre qu'elle [la LI] suffira à donner aux hommes la conscience de leur fraternité, à empêcher entre les nations tout conflit sanglant et à remplacer le règne de la force par celui du droit ». Mais, ajoute-t-il immédiatement, « elle aidera les peuples à se mieux connaître, à se fréquenter davantage, à se comprendre, à s'estimer et à se respecter » ; et de conclure qu'elle servira d'organe et de véhicule pour la conscience de l'humanité qu'avait évoquée Pierre Boutroux dans l'allocution d'ouverture du Congrès international de philosophie de 1900⁵. Comme Couturat ne pensait pas beaucoup de bien de Boutroux, mais aussi parce que le fait de parler la même langue n'induit pas nécessairement le respect et l'estime mutuels, on peut se demander s'il y a là plus qu'une envolée lyrique à la fin d'une brochure de propagande. Le fait est que, au moins dans ces « déballages de systèmes » qu'étaient selon lui les Congrès de philosophie, Couturat aura toujours des formules de ce genre⁶. Ainsi, dans sa communication au Congrès de Genève (1904), il ramena toutes les objections qui avaient été entre-temps adressées au projet de langue internationale à des formes d'égoïsmes, avec des affirmations qui sont proches de celles de Lalande quand ce dernier condamnait l'individualisme :

Du reste, c'est méconnaître la portée universelle et humaine de notre œuvre que d'y introduire des préoccupations d'ordre politique et national, un esprit mesquin de concurrence et de jalousie. C'est pourquoi elle n'a pas de plus grands ennemis, je dirai même : elle n'a pas d'autres ennemis que l'amour-propre et l'égoïsme : égoïsme aristocratique du lettré dilettante et polyglotte [...] ; égoïsme professionnel du spécialiste qui, cantonné dans son domaine étroit,

¹ 1901b, p. 5-6. Couturat développe ces deux arguments pour la première fois dans sa lettre à Russell du 5 novembre 1900, in 2001, vol. I, p. 204. La brochure *Pour la langue internationale* fut immédiatement traduite en anglais, en allemand, en italien en russe, en tchèque, en hongrois, en danois, en ukrainien, etc.

² Voir par exemple 1905d.

³ Voir par exemple les lettres de Couturat à Mach du 16 mai 1901 et à Edward V. Huntington du 9 novembre 1905, à propos d'ouvrages de ces derniers, communication d'Oliver Schlaudt.

⁴ 1902d, p. 522.

⁵ 1901b, p. 30. Leau, « La délégation pour l'adoption d'une langue internationale auxiliaire », p. 38, est beaucoup plus réservé sur les conséquences morales et politiques de l'adoption éventuelle de la langue internationale : « Quelques personnes pensent que cet idiome rêvé apportera au monde quelque chose de plus, la paix, la concorde. Il est permis de ne pas oser partager cet optimisme. Les querelles humaines ne proviennent pas de ce que l'on ne s'entend point "en paroles", mais de ce que l'on ne se comprend pas "en esprit". Un coup d'œil rapide jeté sur n'importe quel pays de langue unique permet de s'en rendre compte. D'ailleurs, un langage international est par lui-même un organe de transmission indifférent. De même que la vapeur transporte à volonté des canons ou de la charpie, il portera de même à notre gré des paroles de haine ou de paix. »

⁶ Couturat à Léon, le 20 juillet 1900, communication d'Oliver Schlaudt : « Après tout, c'est une Exposition universelle, c'est un peu une foire ou un déballage de systèmes. »

ne comprend pas les besoins matériels et moraux des travailleurs d'une autre classe ; égoïsme national enfin, qui prétend imposer de gré ou de force l'usage de sa langue aux autres nations¹.

Couturat conclut qu'une langue internationale contribuerait « à faciliter les relations internationales, par suite à développer entre les peuples un esprit de paix, d'harmonie et de fraternité et à réaliser l'unité intellectuelle et morale de l'humanité² ». Il y avait là, soutint le Professeur Ludwig Stein de Berne, « un problème de civilisation (*eine Kulturaufgabe*)³ ».

Ses travaux sur Leibniz et l'expérience congressiste ont pu préparer Couturat à se lancer dans l'aventure de la langue internationale, mais ils ne l'ont donc pas déterminée dans la forme particulière qu'elle a prise. Sont intervenus des motifs généraux que Lalande rapporte à ce qui serait un « véritable rationalisme », un rationalisme qui, loin d'être une doctrine de cabinet, consiste à élargir le champ de la raison autant que possible⁴. La fermeté avec laquelle est posé le problème de la langue internationale dans la brochure déjà évoquée *Pour la langue internationale* en est d'autant plus frappante. Couturat montre tout d'abord que la langue internationale doit être une langue artificielle *a posteriori*. En effet, la langue internationale ne peut ni être une langue nationale (pour des raisons politiques évidentes, mais aussi parce qu'aucune langue nationale n'est parfaitement simple et régulière), ni, pour les mêmes raisons, une langue morte ou un ensemble de langues nationales. Il reste donc les langues internationales artificielles, et Couturat répond par avance à l'objection naturaliste, selon laquelle toutes les langues naturelles ont jusqu'à présent été des produits spontanés de l'esprit populaire.

La thèse que nous combattons invoque encore des arguments spécieux : les langues sont des êtres vivants ; on n'imité pas la vie, on la crée encore moins, etc. Toutes ces considérations en apparence profondes ne sont que des métaphores poétiques. Elles procèdent d'une philosophie superficielle qui, sous un faux libéralisme, cache un fatalisme radical. Cette idolâtrie de la nature tend à empêcher toute invention et à ruiner toute activité humaine. [...] Il ne faut donc pas s'en laisser imposer par le respect superstitieux de la nature, de l'évolution et de la vie : ce n'est au fond qu'un sophisme paresseux. C'est comme si on avait compté sur les forces naturelles pour percer l'isthme de Suez ou le tunnel du Saint Gothard⁵.

L'intervention de Jean Weber à la Société française de philosophie en 1912, qui culmine dans l'affirmation que la langue artificielle est aux langues naturelles ce que le canard de Vaucanson est aux canards sauvages⁶, montre d'ailleurs que Couturat n'avait pas complètement tort de prévoir des objections de ce genre et d'y répondre par avance.

Couturat énonce ensuite quelles doivent être les principales caractéristiques de la langue internationale, et il faut bien dire qu'il fait alors un portrait-robot de l'Esperanto. Le vocabulaire doit être le plus international possible ; il convient que les dérivations procèdent selon des règles générales et uniformes ; une de ces règles est que chaque partie du discours – mot, adjectif, verbe – doit être identifiée par sa terminaison (par exemple, dans le cas de l'Esperanto, « o » pour les noms, « a » pour l'adjectif). L'autre règle importante est que tous les affixes utilisés pour obtenir par dérivation de nouveaux

¹ 1905d, p. 364.

² 1904e, p. 1074.

³ *Id.*, p. 1075.

⁴ A. Lalande, « L'œuvre de Louis Couturat », p. 679-681.

⁵ 1901b, p. 25.

⁶ 1912b, dans BSFP, p. 75.

termes doivent avoir toujours le même sens, et c'est un corollaire de cette règle qui occasionnera la conception de l'Ido. Quant à la grammaire et à la syntaxe, elles résultent d'un compromis entre l'exigence de simplicité et l'exigence de précision : il est par exemple redondant de conjuguer le verbe alors que l'expression du sujet donne déjà l'indication de la personne.

Mais le problème principal qu'affronte Couturat dans cette brochure est le problème pratique. Par delà ce qu'on pourrait appeler ses caractéristiques intrinsèques, une langue internationale a pour caractéristique extrinsèque d'être unique, sans quoi elle n'est pas internationale : « L'*unité* et l'*unicité* de cette langue en sont les qualités essentielles, sans lesquelles toutes les autres sont négligeables et même illusoires¹ ». Contrairement à Lalande, Couturat ne pouvait donc pas s'accommoder des désaccords en les rejetant en bas de page. Or ceux-ci étaient nombreux. La première édition de *l'Histoire de la langue universelle* (1903) dénombre plus de 50 propositions de langue universelle, la seconde édition (1907) inclut un supplément, *Les nouvelles langues internationales*, dans lequel plus de 10 nouvelles propositions sont répertoriées, auxquelles s'ajoutèrent les propositions reçues par le Comité issu de la Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale². De surcroît, les locuteurs d'une des langues qui avaient été les plus en vue, le Volapük, avaient été de schisme en schisme. Le risque était donc, écrit Couturat que, « au lieu de détruire la tour de Babel, on en édifi[e] une autre, plus indestructible encore, car aucune des langues internationales rivales ne voudrait céder aux autres et reconnaître son infériorité³ ». Pour contrer ce risque, Couturat propose une stratégie en deux temps : il s'agit dans un premier temps de créer un mouvement d'opinion favorable à l'établissement d'une langue internationale en général pour que, dans un second temps, une institution internationale disposant de la compétence et de l'autorité nécessaires choisisse cette langue. Suite, là encore à une proposition de Lalande, il avait été décidé que cette institution serait l'Association internationale des Académies, ou bien, si cette dernière se révélait incapable d'agir, le Comité élu par la Délégation⁴.

L'*Histoire de la langue universelle* (1903), quel que soit son intérêt intrinsèque, a été conçu de manière à permettre que, en connaissance de cause, on statue sur le choix de la langue internationale, une fois son principe adopté. Cet ouvrage « par M. Couturat, Docteur ès Lettres, Trésorier de la Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale, et par M. Leau, Docteur ès Sciences, Trésorier de la même Délégation » commence par un « Avis important » :

Nous tenons avant tout à déclarer, écrivent les deux auteurs, que le présent ouvrage n'est nullement une *publication officielle* de la *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale* : il ne peut être considéré à aucun titre comme exprimant l'opinion collective de ses membres, ou comme engageant en quoi que ce soit ses décisions futures. Ce n'est pas davantage un rapport officiel présenté ou soumis à la Délégation : c'est purement et simplement l'œuvre personnelle et privée des deux auteurs. Nous l'avons entreprise spontanément [...]⁵.

¹ 1903b, p. xi. À Peano qui suggérait de faire connaître au public tous les projets de langue internationale, Couturat répond le 8 novembre 1904, in 2005, p. 80 : « Cela peut être plus nuisible qu'utile, car le nombre toujours croissant des projets est plutôt propre à décourager le public et à le confirmer dans son scepticisme. »

² Celles-ci sont brièvement examinées en 1907b.

³ 1901b, p. 27.

⁴ 1900e, p. 669 ; 1903b, p. xxi. L'Association internationale des Académies avait été créée en 1900.

⁵ 1903b, n.p.

Si cet avis est important, c'est que la fin pratique des deux auteurs, mais aussi leurs préférences, sont tout à fait manifestes. Ils l'indiquent d'ailleurs dans l'Introduction : « Notre ouvrage a en même temps une fin pratique, qui est de propager l'idée de la langue universelle et de préparer le public à sa réalisation. Pour cela, il fallait dégager de l'histoire, impartialement consultée, les conclusions pratiques qu'elle nous paraît comporter, et tirer du passé d'utiles leçons pour l'avenir¹. » Aussi font-ils suivre la description de chaque système, mais aussi de chaque espèce de système, d'une critique normative, consistant à passer en revue ses points forts et ses points faibles.

Si on laisse de côté le chapitre liminaire consacré aux pasigraphies et le chapitre final consacré aux langues mortes, Couturat et Leau distinguent trois espèces de systèmes en matière de langue universelle : les langues *a priori*, les langues mixtes et les langues *a posteriori*. À un extrême, les langues *a priori* sont les langues philosophiques du genre de celle de Leibniz, et leurs défauts tiennent à leur ambition même : étant *a priori*, elles n'ont rien à voir avec les langues naturelles et sont donc en pratique difficiles à apprendre ; reposant sur une classification de nos idées, elles supposent un état d'avancement des connaissances qui est loin d'être le nôtre. À l'autre extrême, les langues *a posteriori* sont les langues qui entendent, en s'appuyant sur le vocabulaire des langues naturelles, forger une langue artificielle ayant une grammaire plus régulière qu'aucune de celles-ci ; l'exemple par excellence de langue *a posteriori*, c'est l'Espéranto². Entre les deux, on trouve les langues mixtes, presque tous dérivés du Volapük : leurs auteurs ont à juste titre renoncé à la prétention qu'avaient les langues *a priori* de reposer sur une classification des idées, mais, contrairement aux langues *a posteriori*, ils ne tirent pas le meilleur parti possible des langues existantes, soit qu'ils en dénaturent les radicaux, soit qu'ils négligent le principe du maximum d'internationalité au nom d'une neutralité illusoire, parce que purement négative.

La conclusion générale de l'ouvrage est on ne peut plus nette. La langue universelle a bien une histoire et cette histoire est l'histoire d'une convergence. Les trois espèces de systèmes, langues *a priori*, langues mixtes, et langues *a posteriori*, se sont succédées les uns aux autres dans le temps, les langues *a priori* étant progressivement abandonnées au profit des langues mixtes, et les langues mixtes au profit des langues *a posteriori*. Bien plus, l'écart entre les différentes langues *a posteriori* va désormais se réduisant, leur grammaire étant de plus en plus régulière, et le principe du maximum d'internationalité étant de mieux en mieux appliqué au choix de leur vocabulaire³. Tant et si bien que les deux auteurs déclarent qu'ils vont pouvoir dégager en toute objectivité la configuration de la future langue internationale :

Cette convergence remarquable des projets les plus récents permet de déterminer quelle paraît devoir être la solution pratique et définitive, et d'en dégager les traits essentiels. Pour cela nous ne voulons faire intervenir aucune préférence personnelle ou nationale, ni faire appel à aucune considération théorique, toujours plus ou moins contestable. Nous nous bornerons à noter, en témoins impartiaux, les traits communs à tous ces projets ou à la majorité d'entre eux : ce travail fera ressortir, d'une part les ressemblances fondamentales de tous ces projets, et, d'autre part, l'idéal plus ou moins latent vers lequel ils tendent tous, et dont ils s'approchent plus ou

¹ 1903b, p. xxix.

² Comme le dit Lalande, « La langue universelle », RMM, Supplément de novembre, vol. 6, 1904, p. 142, d'une formule synthétique : « Empirique par son vocabulaire, la langue internationale sera scientifique par la logique, la régularité absolue et la simplicité de son vocabulaire. »

³ 1903b, p. 547-550. Le principe du maximum d'internationalité de Jespersen évalue ce maximum en fonction du nombre de locuteurs utilisant une même racine, ce qui est dire que les langues n'ont pas le même poids les unes que les autres.

moins. C'est là un procédé absolument objectif, analogue aux photographies composites par lesquelles on dégage le type commun des membres d'une même famille¹.

Parmi les langues qui étaient présentées dans *l'Histoire de la langue universelle*, l'Esperanto était celui qui se rapprochait le plus de l'idéal qui avait été obtenu par ce travail impartial présenté comme l'analogue des photographies composées dont Francis Galton avait lancé la mode. Aussi l'examen critique de l'Esperanto se conclut-il par une appréciation extrêmement élogieuse :

Malgré ces imperfections, aisées à corriger, le système de formation des mots en Esperanto est d'une régularité et d'une fécondité admirables. C'est lui surtout qui contribue à lui donner le caractère merveilleux de « langue naturelle », de « langue vivante » que de bons juges lui reconnaissent. C'est vraiment une langue autonome qui possède des ressources intrinsèques et illimitées, qui a une physionomie originale et un « esprit » propre.

Les imperfections qui sont ici mentionnées tiennent à l'irrégularité de certaines dérivations. Comme il y a là, avec la suppression des lettres accentuées, de l'accusatif et de l'accord des adjectifs, un point important sur lequel l'Ido entendra proposer une amélioration de l'Esperanto, il n'est pas inutile de préciser ce dont il est question². Une dérivation est le passage d'un mot d'une espèce donnée ayant un radical donné (par exemple le verbe « dormir ») à un mot ayant le même radical mais d'une autre espèce (par exemple le nom « dortoir »). Dans les langues artificielles du type de celles que Couturat et Leau appelaient de leurs vœux, un morphème représente une idée et une seule – c'est le principe d'univocité qu'avait dégagé Friedrich Wilhelm Ostwald. Il faut, soutiennent-ils, appliquer ce principe d'univocité quand on procède à des dérivations, et il ne suffit pas pour cela de déterminer l'affixe qu'on ajoute à la racine pour passer, par exemple du verbe (« -ar » en Esperanto) au nom (« -o » en Esperanto). Il faut également spécifier quel sens l'affixe donne au nom dérivé par rapport au verbe initial ; par exemple, si « dormar » signifie « dormir », il faut déterminer si le nom qui en est dérivé, « dormo », signifie « le dormeur », « le dortoir », « le fait de dormir » ou « l'envie de dormir ». Il faut enfin que s'applique un principe de réciprocité selon lequel on peut « déduire du sens du mot dérivé le sens du mot primitif d'une manière aussi régulière et aussi sûre que l'on déduit le premier du second, en renversant simplement la relation qui les unit³ ». Or l'Esperanto présente à cet égard un certain nombre d'irrégularités. Dans *l'Histoire de la langue universelle*, Couturat et Leau constatent ces irrégularités, mais laissent entendre qu'il convient de les laisser en l'état :

Telles seraient les exigences d'une logique grammaticale inflexible. Maintenant, on peut se demander si l'on doit, si même on peut les satisfaire dans leur rigueur absolue. [...] Il est possible et même probable que la régularité et la simplicité des dérivations devrait fléchir devant l'introduction de milliers de racines nouvelles, et surtout des termes scientifiques internationaux. Une langue *a posteriori* ne pourra sans doute jamais être parfaitement logique, parce que nos langues naturelles sont trop remplies d'illogismes. Il faudra donc probablement s'en rapporter à l'usage établi et au bon sens, comme dans nos langues mêmes, mais le moins possible⁴.

¹ *Id.*, p. 550-551.

² *Id.*, p. 337 se prononce pour le maintien de l'accusatif, alors que l'Ido le supprimera.

³ *Id.*, p. 356. Le problème de la dérivation est exposé dans le détail en 1907 et en 1908d.

⁴ *Id.*, p. 361.

C'est pourtant le désir d'être « parfaitement logique » qui conduira à la conception de l'Ido, puis à la rupture de 1907 entre idistes et espérantistes¹. À partir de ce moment, Couturat passera absolument tout son temps à défendre le projet de langue internationale, plus exactement à défendre l'Ido et à se défendre contre les accusations des espérantistes d'avoir introduit subrepticement le projet d'Ido, de ne pas s'être contenté d'arbitrer entre des projets existants et, finalement, de s'être comporté en juge et partie lors des travaux du Comité, dans la mesure où il aurait été le véritable auteur du projet présenté par Louis de Beaufront². Suite aux sollicitations pressantes de Xavier Léon, qui tentait de ramener un tant soit peu au bercail celui qu'il appelait « l'idofixe » et qui reconnaissait lui-même ne plus faire que « prêcher pour son saint »³, Couturat publiera également trois articles dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, « Une application de la logique au problème de la langue internationale » (1908), qui développe des réflexions sur la dérivation déjà présentes dans *L'histoire de la langue universelle*⁴, mais surtout « Des rapports de la logique et de la linguistique dans le problème de la langue internationale » (1911) et « Sur la structure logique du langage » (1912), qui sera discuté à la Société française de philosophie.

Dans ces articles, Couturat tente pour la première fois d'établir un lien entre ses recherches logiques et son engagement pour la langue internationale. Ayant suivi au Collège de France les cours du linguiste Antoine Meillet de 1910-1911, qu'il résume dans une série de numéros de *Progreso* publiés entre juillet et décembre 1911, il y ajoute, à titre de confirmation, la linguistique considérée dans la perspective comparatiste et historique qui était celle de Meillet, une perspective qu'il avait pourtant refusée dans *L'histoire de la langue universelle*⁵. À des considérations techniques sur la langue internationale, il joint des thèses extrêmement fortes, et du même coup, difficiles à commenter, à moins d'y projeter, par l'intermédiaire d'expressions comme celles de « catégories grammaticales » et de « grammaire générale », des considérations qui relèvent de la linguistique de la seconde moitié du XX^e siècle. Les thèses en question sont les suivantes :

1. Qu'elles soient considérées dans leur évolution ou bien comparées l'une à l'autre, les langues européennes manifestent une logique immanente, inconsciente et instinctive⁶.

2. La nouvelle logique des relations, opposée à la logique aristotélicienne du genre et de l'espèce, n'est rien d'autre qu'une explicitation de cette logique immanente : elle ne s'oppose donc pas aux langues naturelles, mais vise à atteindre plus rapidement et plus efficacement qu'elles le même but⁷.

¹ Couturat avait pourtant anticipé les « questions quasi-diplomatiques » que poserait la réforme de l'Esperanto, voir en ce sens sa lettre à Russell du 09 avril 1907, in 2001, vol. II, p. 621. Les réformateurs avaient proposé d'appeler la langue réformée « Esperanto simplifié » ; Zamenhof s'y étant opposé, ils se contentèrent de se référer à cette origine par une allusion voilée, en la nommant « Ido (fils, descendant) ».

² Pour un aperçu des faits sur lesquels repose cette controverse, voir 1909j et 1910b.

³ Couturat à Russell, 20 mars 1912, in 2001, vol. II, p. 640.

⁴ Cet article est également repris dans le compte rendu du Congrès international de philosophie d'Heidelberg (1908), *Bericht über den III. Internationalen Kongress für Philosophie zu Heidelberg 1. bis 5. September 1908*, herausgegeben von Professor Dr. Th. Elsenhans, Heidelberg, C. Winter, 1909, p. 415-424, et à titre de chapitre 4 du collectif *La langue internationale et la science*, Paris, Delegrave, 1909.

⁵ Voir, à propos de l'accusatif en Esperanto, 1903, p. 337 : « Nous avouons que les arguments soi-disant scientifiques tirés de considérations générales sur l'évolution des langues nous touchent peu. Toute la question est de savoir si l'accusatif est utile ou non ».

⁶ 1908d, p. 768-769 ; 1911a, p. 510 ; 1912b, p. 2.

⁷ 1908d, p. 768 ; 1911a, p. 511.

3. Une langue internationale comme l'Ido est à la fois « un extrait purifié et idéalisé, une quintessence des langues européennes », « un idéal [...] immanent à nos langues, [quoique masqué ou défiguré irrémédiablement par toutes sortes d'anomalies], l'expression de la nouvelle « logique des relations », « l'idéal logique du langage humain »¹.

Ici comme ailleurs, il est intéressant d'examiner les objections que rencontra Couturat, puisqu'on dispose de la discussion qui suivit la présentation qu'il donna à la Société française de philosophie. Elles furent de deux ordres. Certains opposaient à l'idée d'une langue internationale auxiliaire un refus de principe, fondé sur l'idée qu'une langue artificielle ne peut être l'équivalent d'une langue naturelle, c'est-à-dire d'une langue sensible, émotionnelle, poétique, vivante, instinctive, etc.² D'autres, formulèrent des objections qui ne s'en prenaient pas au projet lui-même, mais visaient les thèses extrêmement fortes que Couturat en était venu à lui associer. Ainsi, Lalande souligne que ce n'est pas la même chose d'affirmer que les catégories logiques sont les catégories grammaticales qu'on trouve dans toutes les langues et d'affirmer que ce sont celles vers lesquelles toutes les langues tendent idéalement ; de manière assez similaire, Halévy remarque que la grammaire générale peut être conçue soit comme ce qui résulterait de la confrontation de toutes les langues existantes, soit comme ce qui serait obtenu « en partant de certaines notions relatives à la structure logique de la pensée³ ».

Ces dernières objections étaient fondées. Pour tout dire, on comprend mal que Couturat se soit laissé aller à soutenir des thèses aussi générales si on ne les replace pas dans le combat pratique qu'il menait en faveur de l'Ido, principalement contre les espérantistes, mais, ultérieurement aussi, contre Giuseppe Peano qui, militant en faveur de sa propre langue, le Latino sine flexione, en vint à se brouiller définitivement avec Couturat en 1910. Il s'agissait en effet pour Couturat de soutenir que les modifications qu'introduisaient l'Ido avaient le monde savant pour elles, puisqu'elles reposaient sur les derniers acquis scientifiques de la logique et de la linguistique. Dans les articles et les brochures dans lesquels, à partir de 1909, il défend l'Ido contre l'Esperanto, le thème est constant : choisir l'Ido, c'est prendre le parti d'une langue qui, ayant été obtenue par « la méthode scientifique, critique et progressive », est pour ainsi dire parfaite ; choisir une langue résultant de tâtonnements empiriques comme l'Esperanto, c'est s'appuyer sur une autorité aveugle. À cette opposition de la science et de l'autorité, Couturat ajoutait un argument plus pratique, mais reposant lui aussi sur la conviction que les modifications qu'introduisait l'Ido étaient inévitables, dans la mesure où elles avaient été sanctionnées par la science : l'adoption d'une langue internationale auxiliaire en passerait nécessairement par l'autorité des gouvernements, qui s'en remettraient inévitablement aux savants, lesquels ne pourraient que retomber sur les amendements proposés par l'Ido. « En résumé, ou bien l'Ido remplacera l'Esperanto, ou bien l'Esperanto deviendra l'Ido⁴. » Le point de vue des espérantistes les plus modérés était simplement qu'on ne pouvait aisément modifier une langue déjà pratiquée depuis vingt ans, parlée par plus de 200.000 personnes, écrite dans 48 journaux, et fixée par le *Fundamento* au Congrès espérantiste de 1905. Ainsi Laisant indiquait-il, dans une conférence prononcée en janvier 1908 à la fête organisée par l'Asocio Paco-Liberereco,

¹ 1908d, p. 768 ; 1912b, p. 24. 1909j, p. 716, compare l'évolution qui a conduit à l'Ido à celle qui a conduit à construire des artefacts techniques comme l'automobile et la bicyclette, qui auraient naturellement tendu vers un type idéal.

² BSFP, vol. 12, 1912, p. 60, p. 69-76.

³ *Id.*, p. 79-82.

⁴ 1909j, p. 717-724, et p. 719 pour la citation. Voir également 1909 l, p. 50 ; 1910h, p. 16.

quelles ont été les « deux erreurs graves » du Comité : « La première a été de s'enfermer dans une sorte de tour d'ivoire et de ne pas regarder suffisamment autour d'eux. La seconde est peut-être d'avoir trop de valeur, d'être trop exclusivement des savants, des linguistes distingués, des hommes très instruits ; leur amour pour la langue latine se révèle dans la proposition qu'ils nous apportent aujourd'hui : l'Ido exhale une odeur de latinité¹ ». Dans ces conditions, continuait-il, le Comité n'était guère qu'« une petite réunion d'hommes distingués, constituant un état-major sans soldats² ».

Le compte rendu qui est donné dans la *Revue de Métaphysique et de Morale de La langue internationale et la science* – un ouvrage publié en 1910 rassemblant différentes contributions d'idistes membres du Comité, dont l'article que Couturat avait publié en 1908, et lui aussi traduit très rapidement dans plusieurs langues – reprochait aux idistes d'avoir introduit un schisme. Opposant à la manière de Jean-Gabriel Tarde la « logique individuelle » et la « logique sociale », il se concluait par une question directement adressée à Couturat : « Nul ne songerait à donner aux créateurs de l'Ido une leçon de “logique individuelle” ; ont-ils toujours compris les exigences de la “logique sociale” et les conditions de l'action collective³ ? » Comme on s'en doute étant donné ce qui précède, la réponse de Couturat fut de nier toute autorité à la « logique sociale » et d'affirmer, une fois encore, que la seule autorité en la matière était celle des savants :

Il ne faut pas parler de schisme comme si en cette matière il existait une Église hors de laquelle il n'y a pas de salut. La science a prononcé ; dès lors, les partisans désintéressés de la langue internationale n'ont qu'à adopter et à propager la langue de la Délégation, l'Ido. [...] Cette langue n'est pas seulement patronnée, mais pratiquée par les savants. [...] Il n'y a pas de “logique sociale” qui puisse obliger les savants à adopter une langue imparfaite et insuffisante, alors surtout qu'elle se donne comme “intangible” et incorrigible⁴.

Lalande, qui, comme on l'a vu, et non sans quelque idéalisme, avait toujours pensé que la logique sociale favorisait le développement des sciences, donne en ce sens une bonne analyse des raisons pour lesquelles la controverse entre idistes et espérantistes avait peu de chances de s'apaiser :

D'un côté la Commission permanente, et surtout Couturat, qui en était la cheville ouvrière, ne voulaient considérer que l'intérêt scientifique, absolu et les grands progrès réalisés par ces réformes ; de l'autre, les Espérantistes avaient les raisons les plus fortes et les plus complexes d'y résister. Les intérêts de l'enseignement et de la propagande, le sentiment, l'habitude, les sacrifices matériels déjà consentis convergeaient vers le maintien du *statu quo* : fallait-il remettre à une autorité extérieure le sort d'une langue dans laquelle s'était déjà développée une sorte de personnalité morale, de solidarité quasi patriotique ? Ne risquait-on pas, par des changements graves de dérouter les adhérents et les élèves [...] ? [...] Et les livres ! Faudrait-il jeter au feu tous les ouvrages, déjà nombreux [...] ? D'autre part, ne serait-ce pas manquer de fidélité envers le créateur de l'Esperanto, encore vivant, le père spirituel de tout ce peuple qui

¹ Ch.-A. Laisant, *L'esperanto et l'avenir du monde*, Paris, Internacia Asocio Paco-Liberereco, 1908, p. 6.

² *Id.*, p. 8. Cette conférence fait explicitement le lien avec des préoccupations politiques, tuées chez les membres du Comité, qui entendaient parler au nom de la seule science, sans doute pour ne pas paraître donner dans la chimère, peut-être aussi pour rassurer les gouvernements. Voir en particulier sa conclusion, *id.*, p. 10 : « Il serait absurde de voir dans une langue internationale quelconque un gage assuré de la pacification universelle ou du bonheur futur de l'humanité. Un idiome n'est pas une cause de transformation sociale, c'est un instrument, qui est à la disposition de tous, mais lorsque cet instrument est international, simple et logique, il s'adapte merveilleusement à la cause que soutiennent les amis de la Paix et de la Libération humaine. – “Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !” – disait un manifeste célèbre. – Pour s'unir il faut se comprendre. – “Prolétaires de tous les pays, parlez une langue commune et enseignez cette langue à vos enfants !” – pourrait-on dire aujourd'hui. »

³ RMM, Supplément de mai, 1910, p. 9.

⁴ RMM, Supplément de septembre, 1910, p. 31.

se tendait la main par-dessus les frontières ? Et enfin, une fois la porte ouverte aux changements, où s'arrêterait-on ? Une langue internationale a besoin d'être fixe ; si on la retouche librement, fût-ce pour l'améliorer, on la rend par là même inutilisable¹.

CONCLUSION

Si on peut facilement faire le lien entre les thèses philosophiques de Lalande et son projet de clarifier le vocabulaire philosophique pour le rendre commun, établir un tel lien est impossible dans le cas de Couturat. À l'exception des derniers articles publiés dans la *Revue de métaphysique et de morale*, dont il n'est pas sûr qu'ils aient été pour Couturat autre chose qu'un élément dans un combat dans lequel il usait toutes ses forces, on a à faire à deux œuvres plutôt qu'à une seule. Un argument extrinsèque en ce sens serait que, dans les correspondances que Couturat entretenait avec Russell et avec Peano, il ne présenta jamais son engagement pour la langue internationale comme la continuation par d'autres moyens de son travail de philosophe des mathématiques et de la logique, mais au contraire comme ce qui venait entraver ce dernier². Mais on peut également s'appuyer sur des raisons intrinsèques, c'est-à-dire sur des raisons tenant à la conception que Couturat se faisait de la philosophie, pour expliquer qu'il ne pouvait pas attendre d'une langue internationale ce que Lalande attendait d'un *Vocabulaire*. En premier lieu en effet, alors que Lalande était prêt à considérer la communauté mentale comme une condition *sine qua non* de la vérité, Couturat considérait que la pensée et conséquemment la vérité avaient leur siège dans l'esprit individuel³. En second lieu, alors que Lalande voyait dans la langue naturelle un langage suffisant pour la philosophie, Couturat pensait que le seul langage susceptible de précision était le langage de la logistique, et que, inversement en quelque sorte, ce dernier ne pouvait être dit universel car il était absolument incapable de nous servir dans l'usage quotidien. Ainsi répondit-il énergiquement à Russell qui affirmait que la seule langue universelle utile aux savants était un symbolisme du type de Peano :

J'estime qu'il faut dissocier complètement ces deux choses : un symbolisme logique, comportant un algorithme et supposant l'analyse des pensées, d'une part ; et d'autre part, une langue universelle, rendant exactement tous les services de nos langues parlées et écrites. [...] Jamais une *langue*, un organe *verbal, oral, linéaire*, ne pourra servir d'instrument logique et analytique précis. C'est un instrument *vulgaire*, exotérique, grossier, je vous l'accorde, mais *universel* : c. à d. qui traduit, *grosso modo*, toutes nos pensées [...]. [I]l ne faut pas espérer réduire, avant longtemps, ni peut-être même jamais, toutes nos pensées à une Algèbre ; or, en attendant, il faut vivre, et ce n'est pas avec le symbolisme Peano que je pourrai commander mon repas à l'hôtel ou me débrouiller dans une gare de chemin de fer⁴.

¹ A. Lalande, « L'œuvre de Louis Couturat », p. 675.

² La seule exception est constituée par deux lettres tardives à Russell, où Couturat présente cet engagement comme de la « logique appliquée » (9 avril 1907, in 2001, vol. II, p. 621), voire de la « logique "très appliquée" ! » (10 septembre 1908, in *id.*, p. 628). Étant donné le caractère fugitif de ces remarques et ce que je vais présenter à titre de raisons intrinsèques, il ne s'agit pas d'une thèse substantielle.

³ 1906b, p. 326-328.

⁴ Couturat à Russell, 3 janvier 1901, in 2001, vol. II, p. 217. Sur ce thème, voir également la lettre de Couturat à Russell, 12 janvier 1901, in *id.*, p. 269 ; et à Peano du 20 janvier 1901, in 2005, p. 40 : « Elle [la langue internationale] n'a rien de commun avec un symbolisme logico-mathématique comme le vôtre et la preuve est que celui-ci a besoin de s'énoncer en une langue quelconque, fût-ce la langue internationale. » Peano au contraire se représentait son latin sans flexion comme une application de sa logique mathématique.

Contrairement à Lalande, Couturat ne pouvait donc pas attendre de sa langue internationale qu'elle soit un outil permettant d'aller vers plus de précision et d'atteindre la vérité, précisément parce qu'elle était destinée à la communication entre les hommes. Alors que la réforme philosophique entreprise par Lalande s'est effectuée à l'intérieur d'une langue naturelle existante, les réformes que Couturat a promues ont conséquemment consisté à quitter cette langue pour forger deux langages artificiels, d'une part le symbolisme mathématique, d'autre part la langue internationale.

L'amitié qui exista entre Lalande et Couturat n'alla toutefois pas sans de réelles affinités intellectuelles. Tous deux souhaitaient rompre avec le XIX^e siècle et restaurer l'alliance qui avait été celle de la philosophie et des sciences au XVII^e siècle. Une telle alliance ne valait pas seulement contre leurs prédécesseurs du XIX^e siècle, mais contre certains de leurs contemporains qui, pensant pouvoir établir toutes sortes de choses à partir des données de la conscience, s'étaient, comme nous l'avons vu, opposés aussi bien au projet du *Vocabulaire* de Lalande qu'à la langue internationale promue Couturat. Contre eux, Couturat et Lalande estimaient qu'il fallait défendre la possibilité d'une métaphysique qui serait suffisamment informée non des données de la conscience, mais des données de la science, pour pouvoir constituer une philosophie de la nature à la hauteur des connaissances scientifiques du temps présent¹. Ils pensaient également qu'à s'immerger un peu trop dans les données de la conscience, on ne perdrait pas seulement la métaphysique, on perdait aussi la morale.

Ainsi, dans l'attaque contre Bergson lancée à l'occasion de l'analyse de *l'Essai critique sur l'hypothèse des atomes dans la science contemporaine*, Couturat, s'il loue la méthode critique d'Arthur Hannequin et son information exemplaire en matière de sciences, lui reproche de retomber malgré lui dans la méthode bergsonienne, dans laquelle il dénonce pour finir un danger pour la morale :

Une telle méthode engendre une sorte *d'empirisme transcendant* : au rebours du rationalisme qui se flatte de dépasser l'expérience par-dessus, grâce à une intuition rationnelle, cette doctrine prétend dépasser l'expérience par-dessous, en allant chercher l'objet en dehors de la conscience, ou tout au moins en essayant de le saisir au moment où il entre dans la conscience et avant que notre sensibilité ait pu le déformer. Pour connaître les choses telles qu'elles sont, il ne faut pas user de l'intelligence, qui ne peut que les dénaturer, mais se rapprocher de l'expérience brute, se plonger dans le tourbillon des sensations, s'abîmer enfin dans le torrent de la vie animale et végétative, se perdre dans l'inconscience et se noyer dans les choses. Ce réalisme psychologique conduit à l'idolâtrie du fait, en métaphysique et en morale.²

Les termes ne sont pas les mêmes chez Lalande, puisque ce dernier met en avant un moi susceptible de vivre pour autrui. Mais, s'il défendait contre Bergson une distinction centrale pour sa thèse de l'assimilation, à savoir la distinction entre l'individu concret et la personne morale, c'est bien que Lalande voyait lui aussi dans la référence aux données de la conscience un danger pour la morale :

Si je comprends bien M. Bergson, il n'approuve pas l'universalisation mentale que nous obtenons par l'assimilation plus ou moins artificielle de nos durées et de nos sensations. En même temps qu'il la condamne comme métaphysiquement irréaliste, il la désapprouve comme moralement contraire au libre-arbitre. «La plupart du temps nous n'apercevons de notre *moi*

¹ 1896b, Préface, p. iv-xvi ; 1896d, p. 87 ; 1897a, p. 244 ; 1901a, Préface, p. vii-viii ; A. Lalande, BSFP, vol. 2, 1902, p. 153-154.

² 1897a, p. 241. Voir également Couturat à Léon, 15 août 1899, 15 août 1899 : « [...] la pseudo-psychologie de Bergson, qui n'est qu'une métaphysique honteuse et rétrograde ; au fond, une espèce de matérialisme évolutionniste inconséquent avec l'idéalisme initial. »

que son fantôme décoloré [...]. Nous vivons pour le monde extérieur plutôt que *pour nous* [...] Agir librement, c'est reprendre conscience de soi et se replacer dans la pure durée."

Nous préserve donc le ciel d'agir librement, si telle est la liberté ! Des deux tendances que nous avons vu se disputer la direction de l'homme, il me semble que M. Bergson, par l'exactitude même de sa psychologie, est entraîné à désapprouver la plus morale. [...] Cette observation de la réalité psychique devient, si l'on en fait une morale, un effrayant égotisme [...]. Le bien, n'est-ce pas de vivre pour autrui, pour ce qui nous est extérieur, plutôt que de vivre *pour nous* ?¹

D'un mot, pour Couturat comme pour Lalande, condamner le moralisme, en entendant par là le primat que les bergsoniens d'alors donnaient à la raison pratique², ce n'était pas renoncer à la morale, mais penser que cette dernière devait être subordonnée au rationalisme, un rationalisme dont la devise a été formulée dans un passage de Couturat que cite Lalande en conclusion de l'article qu'il lui consacre : « *Cherche la vérité pour elle-même et avant tout, quelles qu'en puissent être les conséquences théoriques et pratiques*. Et, s'il y a un impératif catégorique, c'est bien celui-là³. »

Sophie ROUX
(ENS, République des savoirs-USR 3608, Mathesis)

¹ A. Lalande, *La dissolution*, p. 447-448.

² 1906b, p. 329 ; 1906c.

³ A. Lalande, « L'œuvre de Louis Couturat », p. 681, citant Couturat 1906b, p. 339. Sur le rationalisme de Couturat, voir l'article de Pascal Engel dans ce volume.